

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4952**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Commerce spécialité Commercialisation de produits et services

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Lille II, Recteur de l'académie, Président de l'université de Lille II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312 Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel a des compétences techniques d'ordre commercial, managérial et organisationnel.

Il réalise la vente de produits et services et gère en interne les incidences éventuelles (relations avec la production).

Il établit un plan d'action commercial annuel pour chaque client afin de réaliser ses objectifs et augmenter ses parts de marché.

Il définit les actions à entreprendre pour répondre aux besoins des clients et les met en œuvre en associant les acteurs concernés.

Il négocie les contrats et veille à leur exécution.

Il vérifie la solvabilité des clients.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Ce professionnel exerce son activité dans l'industrie, le commerce, la distribution, les services ou l'administration.

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Chargé de comptes
- Assistant directeur des ventes
- Assistant directeur commercial
- Acheteur
- Chef de produit

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1101 : Achats

M1705 : Marketing

M1102 : Direction des achats

D1406 : Management en force de vente

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Modules de mise à niveau
- Environnement économique et juridique de la vente
- Méthodes de vente
- Outils d'aide à la décision de la vente
- Expression et communication
- Projets tutorés
- Stage

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13/06/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 24/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lille2.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :